



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Direction Narbonne Plage

Narbonne, le 30 avril 2025

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE NARBONNE

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2121.1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public de la Ville de Narbonne pour l'exercice d'activités économiques, celle-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

Objet de l'occupation : stand 9 m².

Nature de l'activité proposée : Club de mini-sauveteurs. Initiation au secourisme, découverte du milieu marin, sensibilisation à l'environnement

Durée de l'occupation : 2 mois (juillet-août).

Tous les travaux et aménagements nécessaires à l'installation de l'activité seront à la charge exclusive de l'occupant.

Redevance : l'occupation de l'espace donne lieu au paiement d'une redevance en fonction de la superficie occupée.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Le dossier de présentation de l'activité proposée notamment :
 - Plan d'implantation et visuels du stand et de l'ensemble du matériel qui sera implanté et utilisé ;

- Détail de l'activité commerciale proposée : horaires d'exploitation du kiosque notamment
- Une photocopie de l'inscription au registre du commerce (datant de moins de 3 mois) ;
- Une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant
- L'expérience professionnelle

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- Qualité du projet : présentation générale, intégration dans le site, qualité du matériel : 70%
- L'expérience : 30%

La présente publicité préalable est faite sur le site internet de la Ville de Narbonne (<http://www.narbonne.fr>) et restera en ligne jusqu'au 23 mai 2025.

Les renseignements complémentaires sont à demander à la Ville de Narbonne auprès de :

Mairie Annexe de Narbonne-Plage
Cité administrative
4 avenue du Théâtre
11100 Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 82 03

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 23 mai 2025 sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

En l'absence de toute autre proposition concurrente à l'issue du délai imparti, un titre habilitant le pétitionnaire à occuper le domaine public concerné pourra lui être délivré.